



**Honoraires ventes**  
**pour les transactions sur immeubles et fonds de commerce**

<b>MONTANT DE LA TRANSACTION</b>	<b>REMUNERATION H.T</b>	<b>REMUNERATION T.T.C TVA 20%*</b>
<b>Jusqu'à 100 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>6 000 €</b>
<b>Au dessus de 100 000 €</b>		<b>3% à 6 %</b>

\* Ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

**Sur un mandat de vente dont la rémunération est à la charge du vendeur celle-ci sera à la charge du vendeur incluse dans le prix de vente présenté.**

**Sur un mandat de vente dont la rémunération est à la charge de l'acquéreur celle-ci sera indiquée à la charge de l'acquéreur en % TTC incluse dans le prix de vente présenté.**